

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DENTAIRE MAAM » en abrégé « CDM »

Siège ABIDJAN COCODY PLATEAUX AGHIEN
RESIDENCE SICOGI, DERRIERE LA STATION SHELL,
BATIMENT B, APPARTEMENT 16, Lot 13, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DENTAIRE MAAM » en
abrégé « CDM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'Odonto-stomatologie ;
- l'Endodontie ;
- l'Orthopédie Dentofaciale ;
- la Parodontie/Implantologie Dentaire ;
- la Pathologie /Chirurgie Buccale ;
- la Prothèse ;
- l'Odontologie Conservatrice ;
- la Pédodontie ;
- l'Occlusodontie ;
- la Radiologie ;
- l'Assistance Dentaire ;
- les Conseils Dentaires ;
- l'Esthétique dentaire : le blanchiment des

dents, la gingivoplastie, la reconstruction de l'os maxillaire (...)

La prise de participation dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et enfin, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY PLATEAUX AGHIEN
RESIDENCE SICOI, DERRIERE LA STATION SHELL,
BATIMENT B, APPARTEMENT 16, Lot 13, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme TOURE EPOUSE COULIBALY DIENEBA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08354 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50436/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

